



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inflation des arnaques par courriel et hausse de la cybercriminalité

Question écrite n° 43071

Texte de la question

M. Hubert Julien-Laferrière attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'inflation exponentielle d'envois de courriers malveillants en tous genres, déjà constatée depuis quelques années. Ces courriers frauduleux envoyés par des personnes mal intentionnées, également appelés *phishing* ou hameçonnage et réclamant des renseignements personnels voire des virements bancaires par voie de chantage, constituent un fléau grandissant au sein de la population, qui se retrouve désemparée face à ces arnaques de plus en plus fréquentes et réalistes. En plus d'imiter les cachets de la police nationale et de la gendarmerie, certains pirates arrivent désormais à détourner jusqu'à l'adresse électronique sécurisée « @interieur.gouv.fr », normalement strictement réservée aux agents du ministère de l'intérieur. Cela crée en conséquence une grande confusion pour des personnes n'étant pas assez informées des activités cybercriminelles, ou peu à l'aise avec l'informatique et qui ne cherchent pas à creuser plus loin que l'origine du message et l'adresse électronique. On dispose pourtant, à l'heure actuelle, de bon nombre de moyens techniques à l'instar d'Europol, dont l'un des rôles est de protéger l'Europe notamment contre la cybercriminalité, ainsi que de nombreuses autres plateformes officielles de signalement comme PHAROS ou Signal-spam. Or, en France, on constate un déficit de responsables de la sécurité des systèmes d'informations, ainsi qu'une regrettable pénurie de spécialistes. Par ailleurs, au sein de la plateforme officielle du ministère de l'intérieur, « Info-escroqueries », on constate une certaine désinvolture quant aux appels des citoyens qui souhaitent mettre fin à ces incessants abus, offrant ainsi peu de solutions. Il y a donc de nombreux moyens mis à disposition mais peu d'actions ni de vraie volonté, ce qui laisse le champ libre à ces personnes mal intentionnées de continuer ces agissements totalement illégaux au détriment des plus fragiles et des laissés-pour-compte de la fracture numérique, personnes âgées en premier lieu. Il l'interroge donc sur les moyens qu'il envisage de mettre en œuvre afin de stopper ces menaces, qui représentent un réel problème pour la société, qu'il espère les plus rapides et les plus dissuasifs possible.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Julien-Laferrière](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43071

Rubrique : Internet

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8787

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)